pieces et comptes tant quil te plaira secrettement et que la derrenie en quoy demourras a compter soit comptee deux foiz. En aps dys luy quil comance de compter sus son nombre secret la ou as laysse de compter et quil compte au rebours et au cotraire de la voye que toy et luy auiez compte Et que Il compte bas et secrettement iusques au nom- f.207 r. l. 1.4.
bre que auoyes toy mesmes compte Et luy diz que la ou ton nombre ßa aply Illec est celle quil auoit ymaginee.

¶ Et par ce jeu peult on scauoir lamant ou lamye quant Ilz sont en vne f.207 r. l. 22-26.
dance ou paignie mise par ordre. Et par le nouenaire lon peult dire quel jour de la sepmaine ou du moys lamant a bayse sa mye. (1)

¶ Le jeu de deux choses diuerses.

CLVIII. ¶ Si vng homme auoit deux choses dissemblans come sont or et ar- f.207 r. l. 27-33.
gent Et en lune des mains Il tenist lor et en laultre largent. Se tu veulx scauoir caultement par semblance et manie de deuiner. Donnes a lor vng certain ps et a largent aussi vng aultre ps tellement que lung soit par et laultre Impar Come par exemple dys luy que lor vaille .4. et largent .3. Et ainsi de to aultres nombres mais que lung soit par et laultre Impar. Apres dys luy quil multiplie par le nombre Impar ce f.207 v. l. 1-10.
quil tient en la dextre Et ce quil tient en la senestre par le nombre par Et puis ces deux multiplicacions adioustees ensemble. demandes luy si la some totale est nombre par ou Impar Car sil est Impar cest signe que en la dextre est largent et en la senestre lor. ¶ Sil est par cest signe que lor est en la dextre et largent en la senestre. Telle chose se pourroit scauoir par vne seule multiplicacion mais Il ßoit trop euident. (2)

¶ Le jeu des troys choses diuerses

CLIX. ¶ Troys hommes ont chascun vne chose dissemblant de laultre. Se f.207 v. l. 11-33.
veulx scauoir lequel deux a laquelle. cestasß vng tel a telle chose et tel a telle. Prens. 24. pierres ou .24. gettons ou aultres choses desquelles tu en bailleras .1. auquel quil te plaira. puis .2. a laultre et .3. au derrenier. Et puis va ten a part et dys ainsi. qui aura telle chose pour chascune pierre que je luy ay baille quil en preigne .1. de celles que vous ay laysse. puis dys qui aura telle chose pour chascune pierre que luy ay baille quil en preigne .2. de celles qui restent. Et encores dys qui aura telle chose pour chascune pierre que luy ay baille quil en

(1) Estienne de la Roche a reproduit textuellement l'énoncé et la solution de cette question (Ed. 1520, f. 219, *recto*, lig. 30—49, *verso*, lig. 1—10. — Ed. 1538, f. 151, *recto*): seulement il a cru devoir remplacer l'observation finale, qui est un trait de mœurs, par ceci: « Et ainsi peulx » choisir vne dame en vne dance. » — Voyez Bachet de Meziriac (PROBLEMES || PLASANS ET || delectables, etc. *A LYON*, etc. M. DCXII, p. 95, etc. prob. XVIII).

(2) Cet énoncé est reproduit mot pour mot par Estienne de la Roche (Ed. 1520, f. 219, *verso*, lig. 12—22. — Ed. 1538, f. 151, *verso*, lig. 1—10). — Voyez Bachet de Meziriac (PROBLEMES || PLAISANS ET || delectables, etc. *A LYON*, etc. M. DCXII, etc. prob. VIII, p. 59).

preigne .4. Et retiens bien lordre cōme tu as nomme ces troys choß. Aṕs viens et regardes la reste des pierres Car par celle reste peulx scauoir ce que chascun deulx a Car se il reste .1. pierre cest signe que cellui a qui tu auoyes baille .1. pierre a la ṕmiere des troys choses que as nōme Et cellui qui a deux pierres a la deux.e Et cellui qui a eu troys pierres a la tierce Et se il reste .3 pierres cellui a qui auoyes baille .1. pierre

f.207.v. lig.1-5.

1	2	3	0
b	c	d	1
b	d	c	3
c	d	b	5
c	b	d	2
d	b	c	6
d	c	b	7

a la ṕmiere chose. cellui de .2. pierres a la tierce chose et cellui de .3. pierres a la seconde. Et ainsi des aultres restes cōme peulx veoir en la figure en laquelle .1. 2. 3. qui sont en la superiore partie signifient les pierres que as baillees. Et .1. 3. 5. 2. 6. 7. qui sont a dextre sont ce quil peult demourer quant chascun a pris ce que on leur auoit dit .Et. b. c. d. reṕntent les troys choß diuerses cestasß .b. la ṕmiere .c. la seconde. et .d. la tierce. (1)

¶ Le jeu de laneau.

f.208.r. l. 6-27. CLX. En vne compaignie de plusieurs personnes en a vne qui a vng aneau ou vne verge dor ou dargent. Se veulx scauoir qui la. en quelle main en quel doyt et en quelle joincte il est. Fais que les personnes soient assises par ordre de nombre en telle maniē que lune soit la ṕmiere laultre la seconde ꝛꝛ. Sembl̄ement les doytz soient mys par ordre ou nombre de .10. Et ce fait soyes vng petit apart de la compaignie Et dys a lung deulx quil double le nombre de la personne ayant laneau· au quel double faiz adiouster .5. Et puis celle sōme multiplie par .5. A laquelle multiplicacion faiz adiouster le nōbre du doyt ou quel est lanel Et deuant cellui nōbre faiz mettre le nombre de la joincture du doyt en laquelle est cellui aneau en telle maniere quil occupe le ṕmier ordre du nombre. cōme qui mettroit. 2. deuant. 7. Il auroit 72. Aṕs demande luy le nombre quil tient duquel oste. 250. Car la reste te demonstrera ce que veulx scauoir Et saches que les centenes representent le nombre de la personne qui a laneau. Les dix.nes le nombre des doitz et la ṕmiere figure du nombre demonstre en quelle joincte. (2)

¶ Le jeu des troys dez.

CLXI. ¶ Vng hōme a gette troys dez desquelz tu veulx scauoir les poins

f.208v. l.7-17. dung chascun par soy et de tous ensemble. Dys luy quil double les pointz de lung diceulx duquel qui luy plaira. Auquel double faiz luy adiouster .5. et puis ceste multiplicacōn multiplie par .5. A laquelle multi^on faiz adiouster les pointz de lung des deux aultr̄s dez Et deuant

(1) Cet énoncé est reproduit, ainsi que la démonstration et la figure qui l'accompagne, par Estienne de la Roche (Ed. 1520, f 219, *verso*, lig. 24—32, f. 220, *recto*, lig. 1—11. — Ed. 1538, f. 151, *verso*, lig. 11—28).

(2) Cet énoncé est reproduit mot pour mot par maistre Estienne de la Roche (Ed. 1520, f. 220, *recto*, lig. 13—34. — Ed. 1538, f. 151, *verso*, lig. 29—40).